

Islam : la nouvelle offensive des “Hijabeuses” pour imposer le voile dans le sport

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 19 octobre 2024

Source [Le Salon Beige] : Nicolas Bauer, chercheur associé à l'ECLJ (le Centre européen pour le droit et la justice) et Alain de Peretti, président de Vigilance Halal étaient invités de la matinale de Radio courtoisie le 17 octobre.

Le collectif « Les Hijabeuses », fondé en 2020, demande que les footballeuses puissent porter le voile islamique en compétition. Cela n'est pas prévu dans la tenue réglementaire de la Fédération Française de Football (FFF), dont les statuts contiennent une clause de « *neutralité du sport* ». Un recours des « Hijabeuses » a été rejeté par le Conseil d'État le 29 juin 2023, au motif que l'interdiction du voile islamique dans les matchs de football était « *nécessaire pour assurer leur bon déroulement en prévenant notamment tout affrontement ou confrontation sans lien avec le sport* ».

Le collectif a alors déposé une requête à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) contre la France, alléguant une violation de sa liberté de religion. Le Centre européen pour le droit et la justice (ECLJ), en tant qu'expert de la liberté de religion, a été autorisé par la CEDH à intervenir dans cette affaire en tant que tierce-partie ([observations écrites](#)).

Ces observations rappellent notamment que les tenues de football féminin dans la plupart des pays à majorité musulmane ne comportent pas de voile islamique : Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Palestine, Pakistan... Seuls les pays les plus islamistes, comme l'Arabie Saoudite ou l'Iran, prévoient un hijab pour jouer au football.

[Lire la suite](#)

19/10/2024 01:00